

## FICHE DE POSTE COORDINATEUR DE SANTE CPTS du BASSIN DACQUOIS

### INTITULE

Coordinateur /trice de santé - CPTS du BASSIN DACQUOIS

### EMPLOYEUR

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du bassin dacquois

L'association « CPTS du bassin dacquois » est une association régie par les dispositions de la loi du 1 juillet 1901 et du décret du 16 août 1901.

Elle gère la CPTS du bassin dacquois regroupant le territoire des communes suivantes: Saint Paul les Dax, Herm, Saint Vincent de Paul, Gourbera, Dax, Rivière Saas Gourby, Heugas, Mees, Saugnac et Cambran, Téthieu, Narrosse, Tercis les Bains, Saint Padelon, Candresse, Angoumé, Bénesse les Dax, Oeyreluy, Yzosse, Siest, Seyresse, Hinx, conformément à la législation en vigueur et plus particulièrement à l'article L.1434-12 Du code de la santé publique.

### MISSIONS

Sous l'autorité du Président et du bureau de l'association, le coordinateur anime les activités de la CPTS sur la base de son projet de santé. Il doit faire preuve de polyvalence car les activités à réaliser sont très variées et seront évolutives.

#### 1. Animation, mise en œuvre et gestion du projet de santé de la CPTS

- Planification et coordination des groupes de travail, des différentes réunions et rencontres de la CPTS
- Organisation et animation des actions de la CPTS
- Mise en place et suivi d'une évaluation de qualité des missions de la CPTS par le suivi des indicateurs validés dans le cadre de l'accord conventionnel interprofessionnel (ACI)
- Information des membres de l'association des actions de la CPTS et de leur suivi
- Accueil des nouveaux professionnels
- Contribution à l'élaboration et à la fluidité des parcours de santé des patients pris en charge par les professionnels de santé du territoire de la CPTS et en dehors

#### 2. Gestion administrative et financière de la CPTS

- Recherche de financements, montages des dossiers de demandes de subventions et réponses aux appels à projets
- Préparation, gestion des réunions des instances de la CPTS (bureau, CA, AG) avec reporting auprès des membres du bureau.
- Mise en œuvre et suivi des décisions prises
- Rédaction des différents documents : comptes-rendus, rapport d'activité, enquêtes, appels à projet.
- Aide à la construction et au suivi du budget tant en dépenses qu'en recettes surtout au niveau des différentes missions de la CPTS

### **3. Organisation des actions de communication, d'échanges d'information et de formation**

- Faire connaître la CPTS aux professionnels de santé du territoire, à la population, et aux partenaires potentiels sanitaires, médico-sociaux, sociaux
- Participation à des réunions pluriprofessionnelles et à des réunions avec l'ARS, l'Assurance Maladie, les différentes URPS, les autres partenaires potentiels (CLS, DAC, GHT)
- Assurer une veille réglementaire et législative
- Favoriser la communication en interne
- Aider à la mise en œuvre et au développement des outils numériques
- Construction d'un annuaire détaillé des professionnels de santé du territoire
- Aider à l'actualisation du site internet
- Assurer un accueil et une permanence téléphonique de la CPTS

Le coordinateur est soumis à une discrétion professionnelle liée à l'exercice de ses missions.

### **PROFIL RECHERCHE**

#### **1. Formation**

Diplôme niveau Master 2 en management de la santé ou équivalent

Expérience professionnelle requise dans le champ de la santé et du management en santé

Expérience souhaitée de la gestion de projet et de l'animation de réseau pluriprofessionnel

#### **2. Compétences**

- Compétences juridiques et financières
- Connaissances des politiques de santé publique et des textes inhérents aux CPTS
- Capacités organisationnelles et animation des réunions
- Capacités rédactionnelles
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Aisance relationnelle et diplomatique
- Capacités d'adaptation et polyvalence

#### **3. Conditions du poste**

- CDI temps partiel ou temps plein basé sur le territoire
- Poste basé à Dax, nombreux déplacements sur le territoire.
- Possibilités de télétravail
- Statut cadre « gestion de projets »
- Horaires variables en fonction des nécessités de service avec réunions en soirée

- Convention applicable de 1951 dite FEHAP
- Salaire mensuel à négocier en fonction du profil

#### **4. Prise de poste**

- Poste à pourvoir en septembre 2022

#### **5. Modalité de recrutement**

Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser au Président de l'Association CPTS du bassin dacquois : Docteur VIAL Andrei 184 avenue Georges Clemenceau 40100 DAX